

Paris, le 20 FEV 2008

Monsieur le Président,

Lors de notre rencontre du 19 février dernier, nous avons posé, ensemble, les bases d'une réflexion de fond sur la situation sociale et économique des départements d'outre-mer, au-delà du seul contexte de la crise actuelle. Je tiens à vous remercier pour la qualité de ces échanges.

Afin de remettre à plat l'ensemble des politiques publiques en outre-mer, je vous ai proposé d'organiser des « États généraux de l'outre-mer ».

Ces États généraux pourraient aborder des grands sujets structurels comme :

- la formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat,
- les productions locales et les conditions d'un développement endogène au bénéfice des Ultramarins,
- les grands projets structurants en outre-mer et les conditions du développement durable,
- la rénovation du dialogue social et la formation professionnelle,
- la gouvernance au sens large, c'est-à-dire les évolutions institutionnelles locales et l'adaptation des administrations centrales.

A ces thèmes, je vous propose, d'ores et déjà, d'ajouter ceux que vous avez soulevés lors de nos échanges, à savoir l'insertion des départements d'outre-mer dans leur environnement régional, ainsi que l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes.

Je serai, bien entendu, attentif aux propositions que vous pourriez me faire pour compléter ces thèmes, afin de tenir compte des problématiques particulières de votre département.

Pour préparer ces États généraux, le calendrier et la méthode pourraient être les suivants :

- dès le mois de mars, une série d'ateliers animée par des personnalités élues ou issues de la société civile de la Guadeloupe, sera organisée autour de chacune des thématiques arrêtées pour les États généraux. Ces ateliers bénéficieront, naturellement, de l'appui des services de l'État,
- en avril, une journée de synthèse des ateliers, dans chaque département, permettra de faire le point des travaux sur l'ensemble des thématiques et de préparer leur contribution aux États généraux,
- avant la mi-mai, se tiendraient, à Paris, les États généraux de l'outre-mer,
- enfin, sur la base des conclusions des États généraux de l'outre-mer, je réunirai le « Conseil interministériel de l'outre-mer », avant la fin du mois de juin, pour prendre les décisions qui nous permettront d'arrêter un vaste plan de modernisation de l'outre-mer et de refondation de la relation entre les différents territoires et la métropole.

Le Gouvernement désignera prochainement, auprès de chaque préfet, un responsable de projet. Ce dernier assurera la coordination de l'ensemble de la démarche au profit des responsables des ateliers et la préparation de la journée de synthèse.

Au niveau national, un chef de projet des États généraux de l'outre-mer a été désigné ; il s'agit du Préfet Richard SAMUEL. Il assurera le pilotage de l'ensemble de l'opération au sein du Gouvernement, en étroite liaison avec vous.

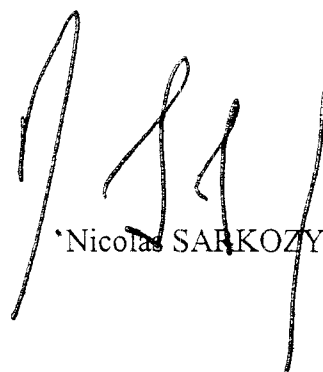
Le Gouvernement envisage, également, d'engager une vaste consultation de la population avec la mise en œuvre de sites internet locaux et nationaux pour faciliter la participation du plus grand nombre aux débats et permettre, à chaque citoyen, d'être acteur de ce changement dans la conduite des politiques publiques en outre-mer.

Je vous confirme que je me rendrai aux Antilles, au cours du processus de consultation. Le Premier Ministre, la Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et le Secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer feront également des déplacements.

Je vous remercie de m'indiquer d'ici une dizaine de jours, si la méthode et les thèmes que je vous propose d'évoquer vous paraissent correspondre aux attentes de nos concitoyens de la Guadeloupe.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

cc univale


Nicolas SARKOZY

Monsieur Victorin LUREL
Président du Conseil régional de la Guadeloupe
Hôtel de Région
Avenue Paul Lacavé
97100 Basse-Terre
GUADELOUPE